

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

C.E.P.I. CENTRE EDUCATIF POUR L'INSERTION

Service d'Aide à l'Autonomie

Service d'accompagnement des
Mineurs non Accompagnés

**Association des Centres Educatifs et de Sauvegarde
des Mineurs et Jeunes Majeurs du Loir et Cher**

Déclarée le 20 avril 1982 N° W 411001941 Préfecture de Blois

Siège Social :

8 rue de Signeux - 41000 BLOIS
02.54.78.00.24



SOMMAIRE

PREAMBULE.....	2
L'ACTIVITE DES SERVICES.....	3
EVOLUTION DES EFFECTIFS	4
LES JEUNES ACCUEILLIS	6
DES CHEMINS DE L'INSERTION A LA PRISE EN CHARLE MENTALE	10
L'insertion au S. A. A. S. A. M. I. E.	11
L'insertion selon les jeunes.....	14
Accompagner	18
Résilience et satisfaction des jeunes accompagnés par le S. A. A. S. A. M. I. E.....	19
INSERTION DES JEUNES SUIVIS	21
Diplômes obtenus.....	22
Activité des jeunes du S. A. A.	23
Activité des jeunes du S. A. M. I. E.	24
PARTENARIAT ET RESEAU	26
BILAN D'ACTIVITE DU CONSEIL DE VIE SOCIAL EN 2025	27
EVENEMENTS INDESIRABLES / PLAINTES ET RECLAMATIONS	31
DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE / PERSPECTIVES	33
LES FORMATIONS	37
L'EQUIPE DU S. A. A. S. A. M. I. E.	38
CONCLUSION	39
ANNEXE	40

PRÉAMBULE

Au cours de l'année 2025, le service dédié aux mineurs non accompagnés (SAMIE) et le service d'aide à l'autonomie (SAA) ont accompagné 51 jeunes, 36 garçons et 15 filles. Il s'agit de mineurs et jeunes majeurs ayant bénéficié d'une mesure en assistance éducative ou d'une tutelle d'état notamment pour les MNA ou d'un contrat jeunes majeurs. Ainsi, l'arrivée au SAMIE et au SAA se présente comme une passerelle, une période de relais ou de transition vers la majorité légale et l'entrée dans un statut d'adulte.

L'équipe du SAA SAMIE accueille et accompagne par leur spécificité des jeunes mineurs en appartement en Co location ou FJT et jeunes majeurs en logements individuels. Nous bénéficions à ce jour de 5 appartements, 8 places au FJT et de plusieurs studios dans le parc locatif privé.

L'accompagnement éducatif de ces jeunes dans sa globalité se traduit par différentes formes :

- Des entretiens individuels dans le cadre de leur projet personnalisé (gestion budgétaire, entretiens des appartements, vie scolaire et professionnelle, vie sociale et démarches administratives).
- Des accompagnements individuels à différents rdvs : recherche d'emploi et/ou d'apprentissage, suivi scolaire, rdvs médicaux, régularisation et accès à la citoyenneté et aux droits...
- Des visites à domicile régulières, qui permettent d'échanger autour des questions liées à l'habitat, les différents travaux et des conseils en termes d'alimentation...

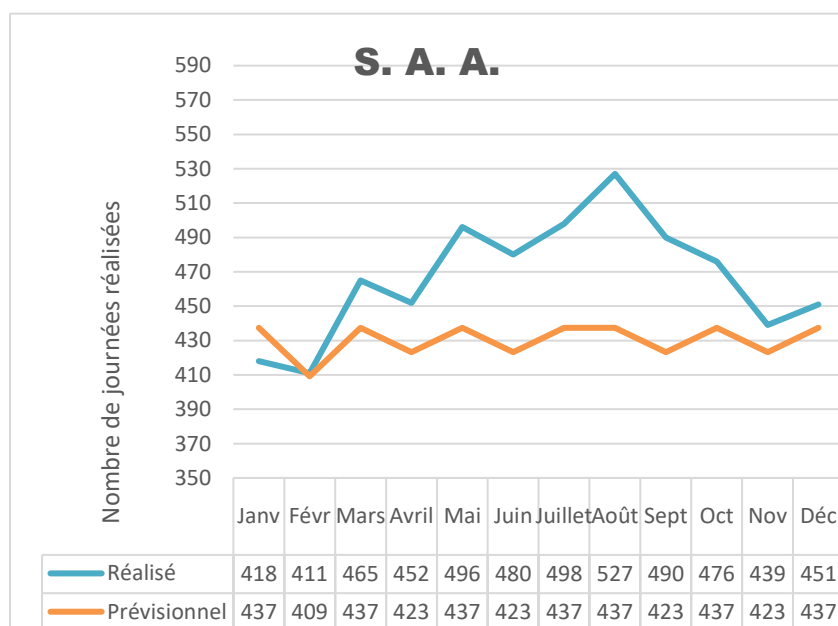
La moyenne d'âge des jeunes accompagnés sur 2025 est de 17 ans, la majorité d'entre eux sont devenus majeurs durant l'année et se trouvent confrontés à plusieurs processus combinant des changements liés à l'adolescence et à l'entrée dans l'âge adulte sans soutien familial.

Le contrat jeunes majeurs (CJM) devient donc un élément déterminant pour la suite des actions à mener avec chaque jeune cosignataire d'un contrat. Cela s'inscrit dans une double logique relevant d'une logique de protection et d'une logique contractuelle avec la disposition de certains moyens.

Au total, nous n'avons effectué que 12 admissions sur 2025. Même si le service n'a pas pu accueillir davantage de mineurs ou majeurs, la stabilité de l'effectif a permis à chaque professionnel d'accompagner les jeunes dans leur insertion socio-professionnelle, l'accès à un logement autonome, l'accès aux droits et à la préparation à la sortie du dispositif ASE.

L'activité des services

Nombre de journées réalisées par mois



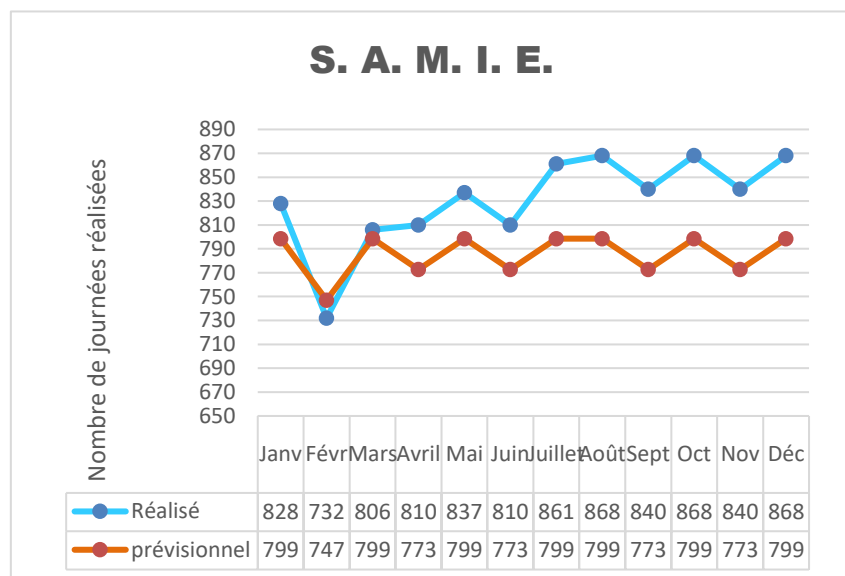
	S. A. A.	S. A. M. I. E.
A réaliser	5 150	9 402
Réalisé	5 603	9968
Solde	453	566
Ecart	-8,08	-5,68
Taux occupation	108,80%	106,02%

L'exercice 2025 pour les deux services affichent un solde excédentaire :

+ 453 journées par rapport au nombre de journées théoriques à réaliser. Le taux d'occupation est de 108 %, ce qui correspond à la présence de 15 jeunes par mois.

+566 journées pour le SAMIE par rapport au nombre de journées théoriques à réaliser. Le taux d'occupation est de 106 %, ce qui correspond à la présence de 27 jeunes par mois.

Le résultat 2025 est quasiment identique à celui de l'année précédente.

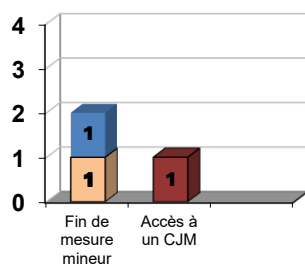
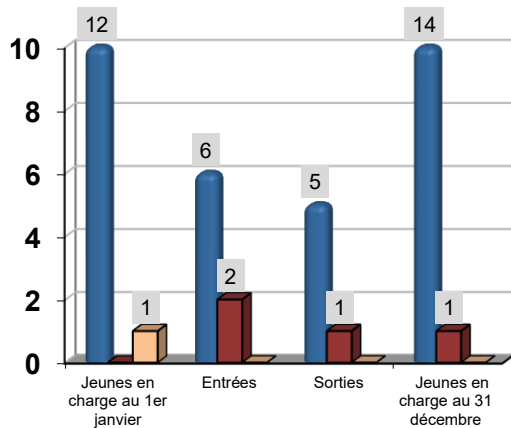


Évolution des effectifs

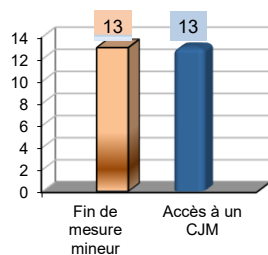
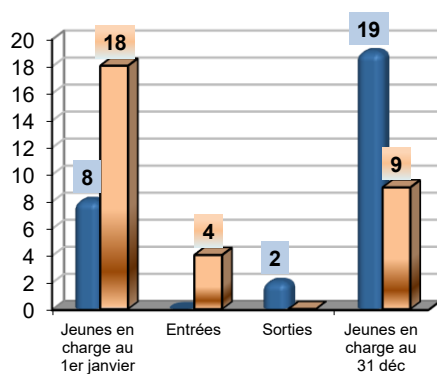
■ Majeurs ■ Mineurs ■ M. N. A.

2025

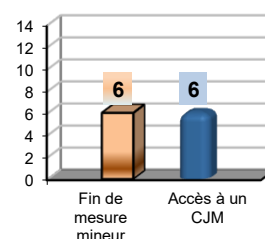
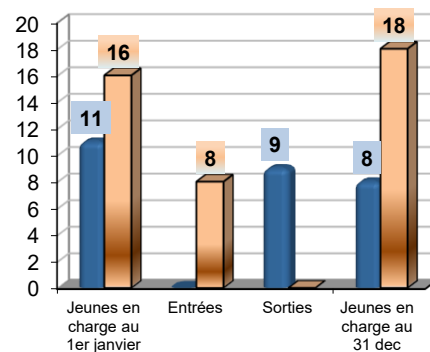
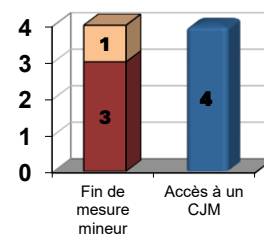
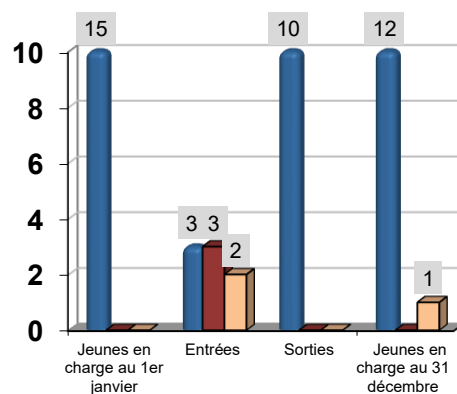
Le S.A.A



Le S. A. M. I. E.



2024



En 2025, la moitié de l'effectif a été renouvelé au SAA, soit 8 jeunes (6 majeurs et 2 mineurs) sur un effectif de 17 places. 5 jeunes femmes et 3 jeunes hommes ont intégré ce service.

Quant au SAMIE, il y a eu peu de mouvements : 4 accueils de mineurs et 2 départs de jeunes majeurs.

Cette stabilité s'explique par la moyenne d'âge des jeunes présents au 31 décembre 2024. Devenus majeurs en 2025, ils ont pu bénéficier de contrats jeunes majeurs, leur permettant ainsi de consolider leur parcours de vie et d'éviter des sorties sans solution.

Pour les deux services, l'accompagnement proposé par l'équipe psycho-éducative leur a notamment permis de :

- Sécuriser leur parcours vers une insertion professionnelle, en poursuivant une formation ou en accédant à l'emploi ;
- Accéder aux dispositifs de droit commun favorisant leur intégration administrative et sociale ;
- Accéder à un logement et construire progressivement leur autonomie, tant sur le plan financier que personnel.

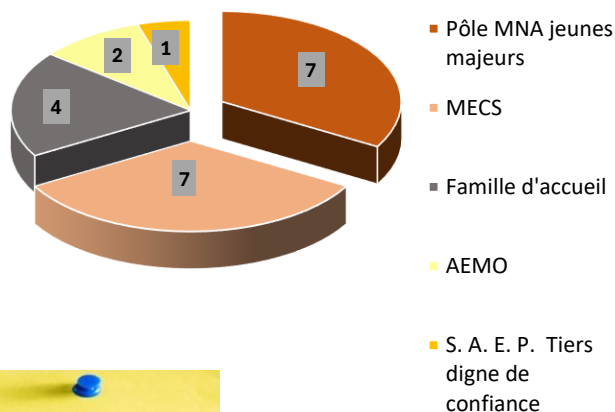
Ainsi, l'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de stabilisation des parcours et de préparation vers une autonomie durable.

Les jeunes accueillis

Le S.A.A.

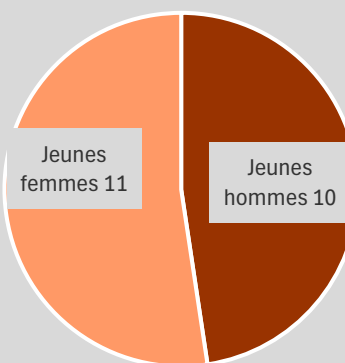
Les 21 jeunes suivis en 2025

Leur provenance



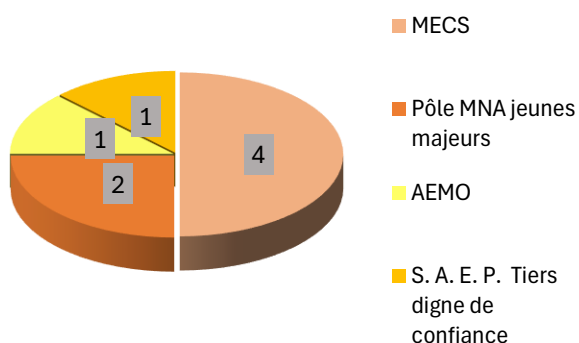
L'âge moyen des jeunes à l'entrée est de 18 ans

La répartition



Les admissions en 2025

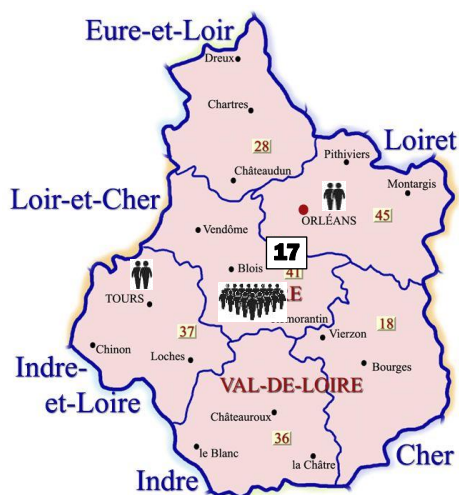
Leur provenance



Le nombre de demandes d'admission adressées au Service d'Aide à l'Autonomie en 2025 s'élève à 12 dont 8 admissions ont été effectives sur les 21 jeunes pris en charge dans l'année (11 femmes et 10 garçons). Ils ont tous connu des accompagnements éducatifs avant leur majorité en MECS, familles d'accueil, AEMO ou Pôle MNA Jeunes Majeurs

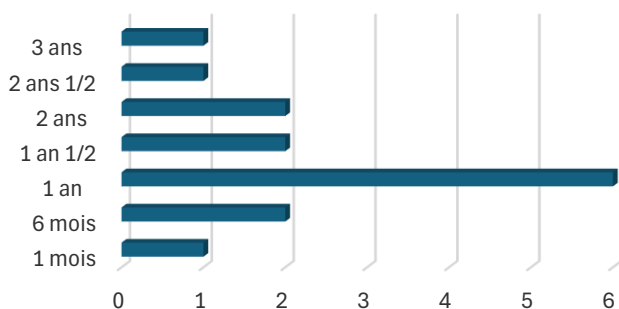
3 demandes d'admissions de jeunes filles émanant du foyer Bougainville et du SAU n'ont pas abouties pour les motifs suivants :

- Retour en famille avec suivi ASE.
- Fugue et dossier non retournée par le référent.
- Départ du service orienteur.

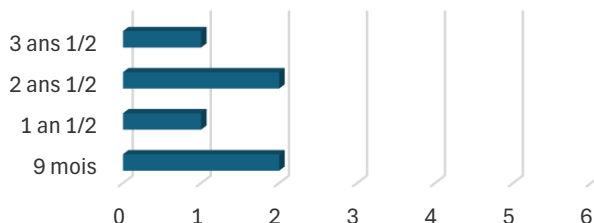


Les lieux d'hébergement de ces jeunes varient en fonction de leur projet de vie. Ils se situent majoritairement à Blois (Foyer de Jeunes Travailleurs, en logements individuels ou Co location) et dans les Départements limitrophes (Tours et Orléans).

Durée des prises en charge des jeunes présents au 31 12 2025



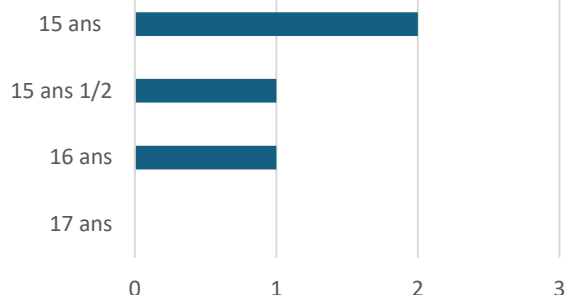
Durée des prises en charge des 6 jeunes sortis en 2025



1 jeune a bénéficié d'un suivi de 3 ans sur le SAMIE suivi d'un accompagnement de 9 mois sur le S. A. A.

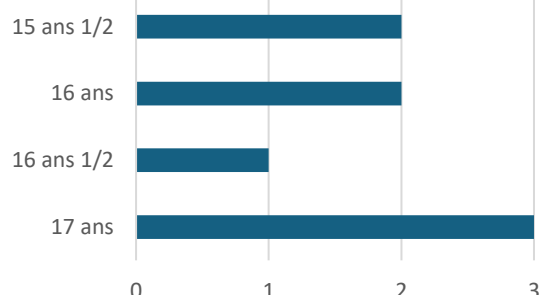
L'âge moyen des jeunes à leur départ est de 20 ans

Age des 4 jeunes entrés en 2025

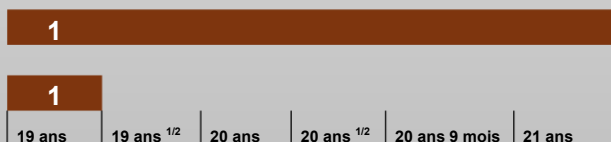


L'âge moyen des jeunes à l'entrée est de 15 ans ^{1/2}

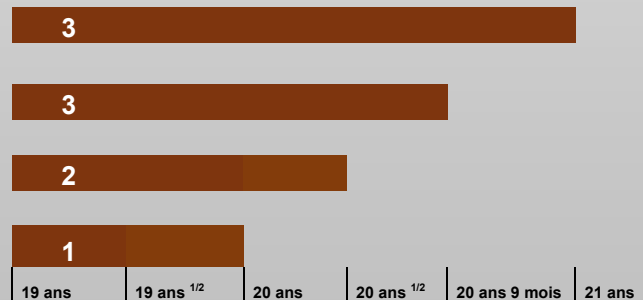
Age des 8 jeunes entrés en 2024



Age des 2 jeunes sortis en 2025



Age des 9 jeunes sortis en 2024

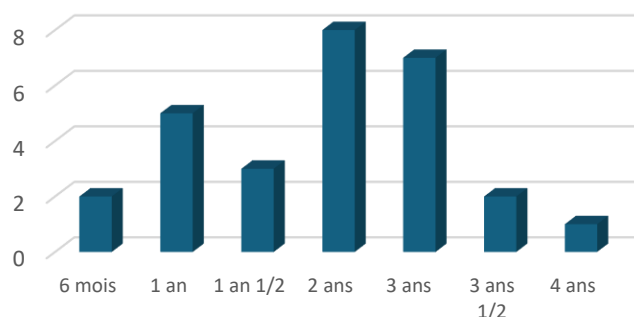


Sur l'année 2025, Le SAMIE a connu peu de mouvements. Nous observons 4 admissions et 2 départs. Cette relative stabilité de l'effectif s'explique notamment par l'âge moyen des jeunes accompagnés : plusieurs d'entre eux ont atteint la majorité et ont ainsi bénéficié d'un contrat jeunes majeurs (CJM), voire de renouvellement de celui-ci.

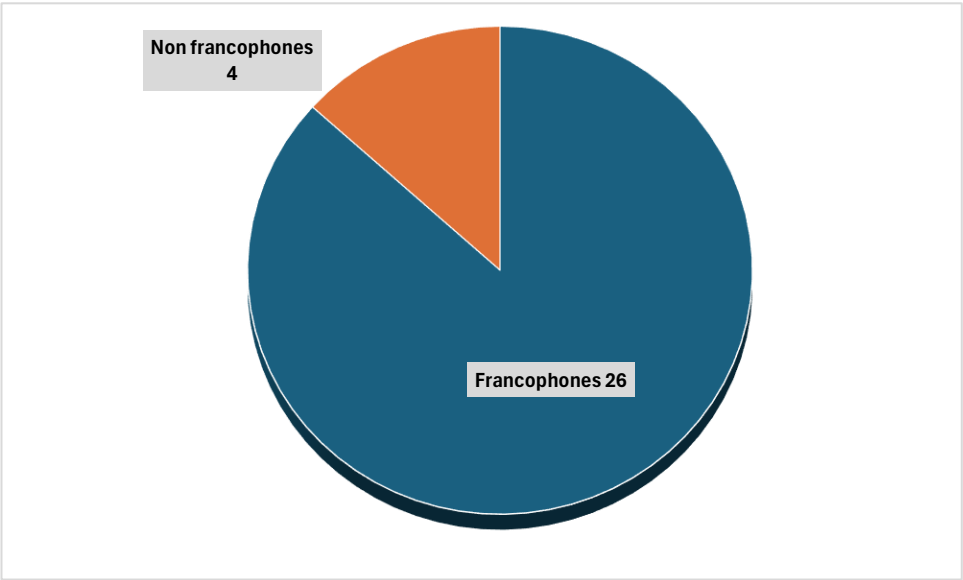
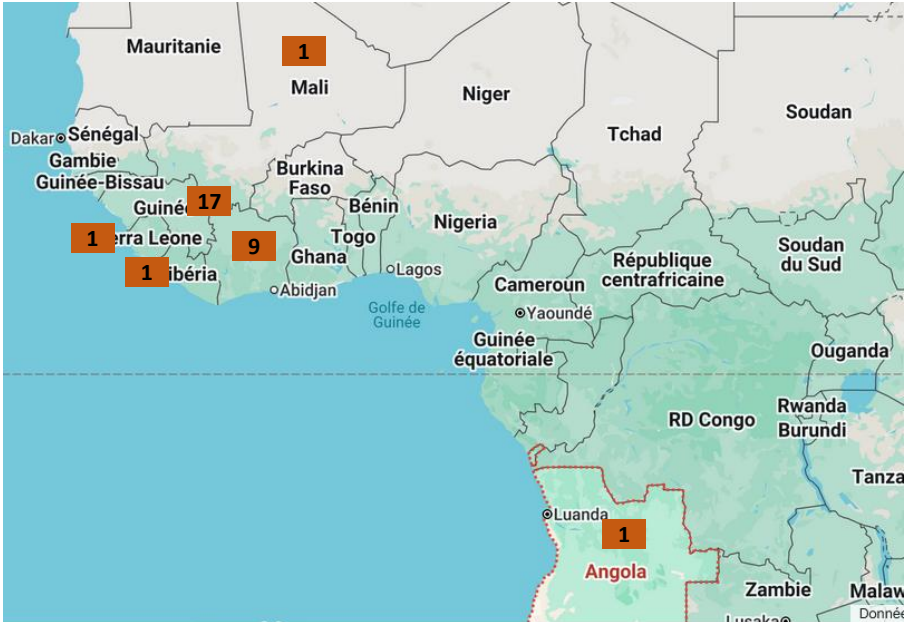
Ces renouvellements se sont avérés nécessaires au regard de l'avancements de leurs projets d'insertion socio-professionnelle.

Au 31 décembre 2025, 28 jeunes étaient présents au sein du service, dont 19 majeurs.

Durée des prises en charges des jeunes présents au 31 12 2025



Pays d'origine des 30 jeunes suivis en 2025



**Des chemins de l'insertion,
à la prise en charge mentale**

1- L'insertion au SAA-SAMIE

Au sein de notre service l'insertion se définit et s'accompagne autour de trois axes principaux :

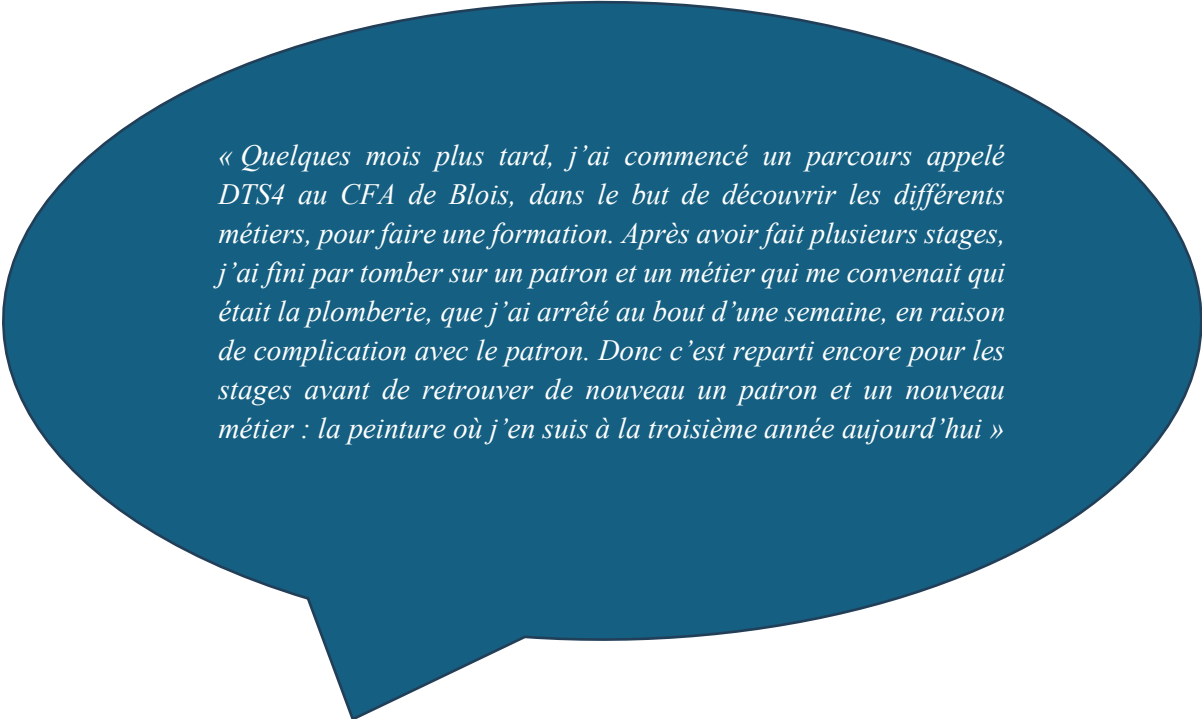
- **La scolarisation, formation, accès au travail.**
- **Le lien social.**
- **L'accès au droit commun.**

Et cela dans une visée de l'accès à l'autonomie.

1.1- Scolarisation et accès au travail

Dès l'accueil des jeunes au service, un point est fait sur leur situation scolaire ou professionnelle. On s'inscrit alors, soit dans une démarche de continuité du projet en cours, soit on accompagne le jeune sur son orientation. Pour cela on travaille en accord avec lui et ses représentants légaux (s'ils sont mineurs) et on s'appuie sur différents partenaires tels que : *CIO, Mission Locale, Les portes ouvertes d'établissements, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, France travail.*

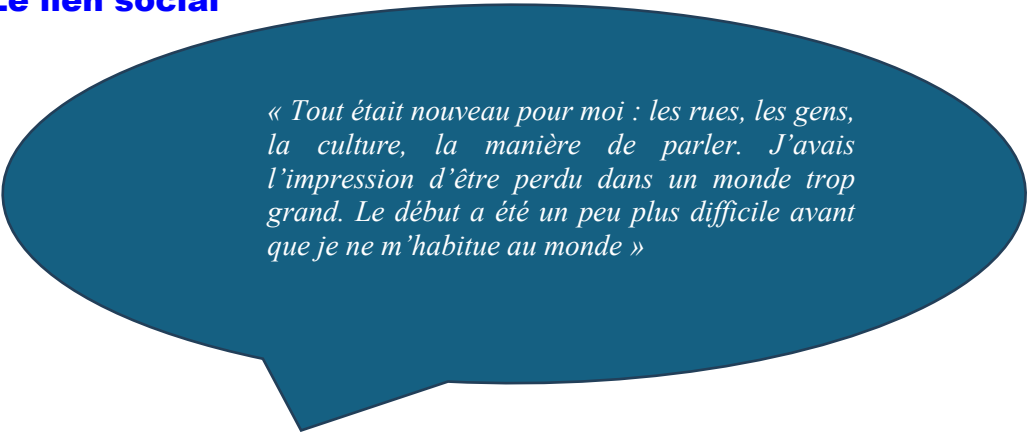
Cela permet d'affiner le projet du jeune en fonction de ses désirs et de ses capacités et d'en évaluer la faisabilité avec les professionnels.



« Quelques mois plus tard, j'ai commencé un parcours appelé DTS4 au CFA de Blois, dans le but de découvrir les différents métiers, pour faire une formation. Après avoir fait plusieurs stages, j'ai fini par tomber sur un patron et un métier qui me convenait qui était la plomberie, que j'ai arrêté au bout d'une semaine, en raison de complication avec le patron. Donc c'est reparti encore pour les stages avant de retrouver de nouveau un patron et un nouveau métier : la peinture où j'en suis à la troisième année aujourd'hui »

Le soutien au choix de l'orientation se traduit par exemple, par des temps de rencontre, la mise en place de stages (en vue de se confronter à la réalité du monde professionnel), de l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, des recherches d'employeurs, des entretiens d'embauche pour lesquels un accompagnement physique peut être proposé, la participation à des forums et la mise en lien avec différents partenaires.

1.2- Le lien social



« Tout était nouveau pour moi : les rues, les gens, la culture, la manière de parler. J'avais l'impression d'être perdu dans un monde trop grand. Le début a été un peu plus difficile avant que je ne m'habitue au monde »

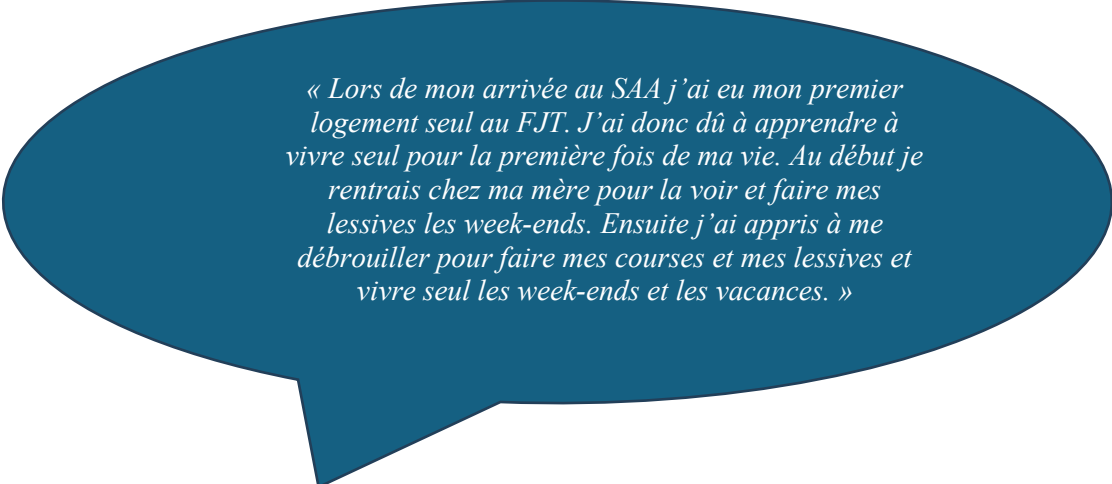
Le service veille à favoriser le lien social des jeunes accueillis en s'appuyant sur différents supports, en instaurant des temps de rencontre formels et informels, individuels ou collectifs. Il s'agit de favoriser les activités bénévoles, culturelles, sportives, individuelles ou organisées par le service.

Nous nous appuyons également sur le quotidien qui représente un outil essentiel pour traiter les questions de lien social.

Ainsi, tout acte de la vie courante : entretien du logement, courses, préparation et partage des repas, sont autant de prétextes permettant de travailler l'intériorisation des codes sociaux.

Enlever sa casquette à table, apprendre à formuler une demande auprès d'une hôtesse de caisse, comment réaliser un courrier où le poster, comment tenir ses couverts, autant d'exemples basiques qui peuvent être abordés lors de ces activités de la vie quotidienne permettant d'acquérir des compétences psychosociales.

Le quotidien apparaît alors comme un outil d'évaluation de leurs connaissances, savoir-faire et savoir-être, afin que ceux-ci soient valorisés. A défaut, il devient un support permettant la transmission des normes et valeurs de la société.



« Lors de mon arrivée au SAA j'ai eu mon premier logement seul au FJT. J'ai donc dû à apprendre à vivre seul pour la première fois de ma vie. Au début je rentrais chez ma mère pour la voir et faire mes lessives les week-ends. Ensuite j'ai appris à me débrouiller pour faire mes courses et mes lessives et vivre seul les week-ends et les vacances. »

1.3- Démarches administratives / droit commun



« Le SAMIE m'a permis en grande partie de m'intégrer dans la société française, en me faisant faire plusieurs activités, en m'accompagnant dans mes besoins administratifs et personnels. Il m'a aidé à grandir en jouant le rôle de mes parents quand j'étais seul »

L'accès au droit commun permet la connaissance de ses droits et de les faire valoir. Cela implique pour notre service d'accompagner les jeunes vers les institutions, les aider à comprendre leurs fonctionnements en les amenant à s'inscrire dans une démarche de citoyenneté active.

Pour ce faire, il s'agit pour nous, de leur présenter le fonctionnement global de la société et le principe de solidarité et de contribution, qu'ils en comprennent le sens et deviennent des adultes responsables.

A cet effet nous leur permettons de découvrir les services publics, et leur apprenons à utiliser les plateformes numériques (CAF, CPAM, finances publiques, France travail, ANEF...). Nous les amenons à créer leurs espaces personnels auprès des différents organismes, aussi bien publics que privés (banque, assurance...) pour qu'ils intègrent le fonctionnement, qu'ils soient en capacités d'actualiser leurs dossiers et s'approprient cet outil.

L'ensemble de ces démarches représente une grande charge de travail pour l'équipe qui en porte la responsabilité.

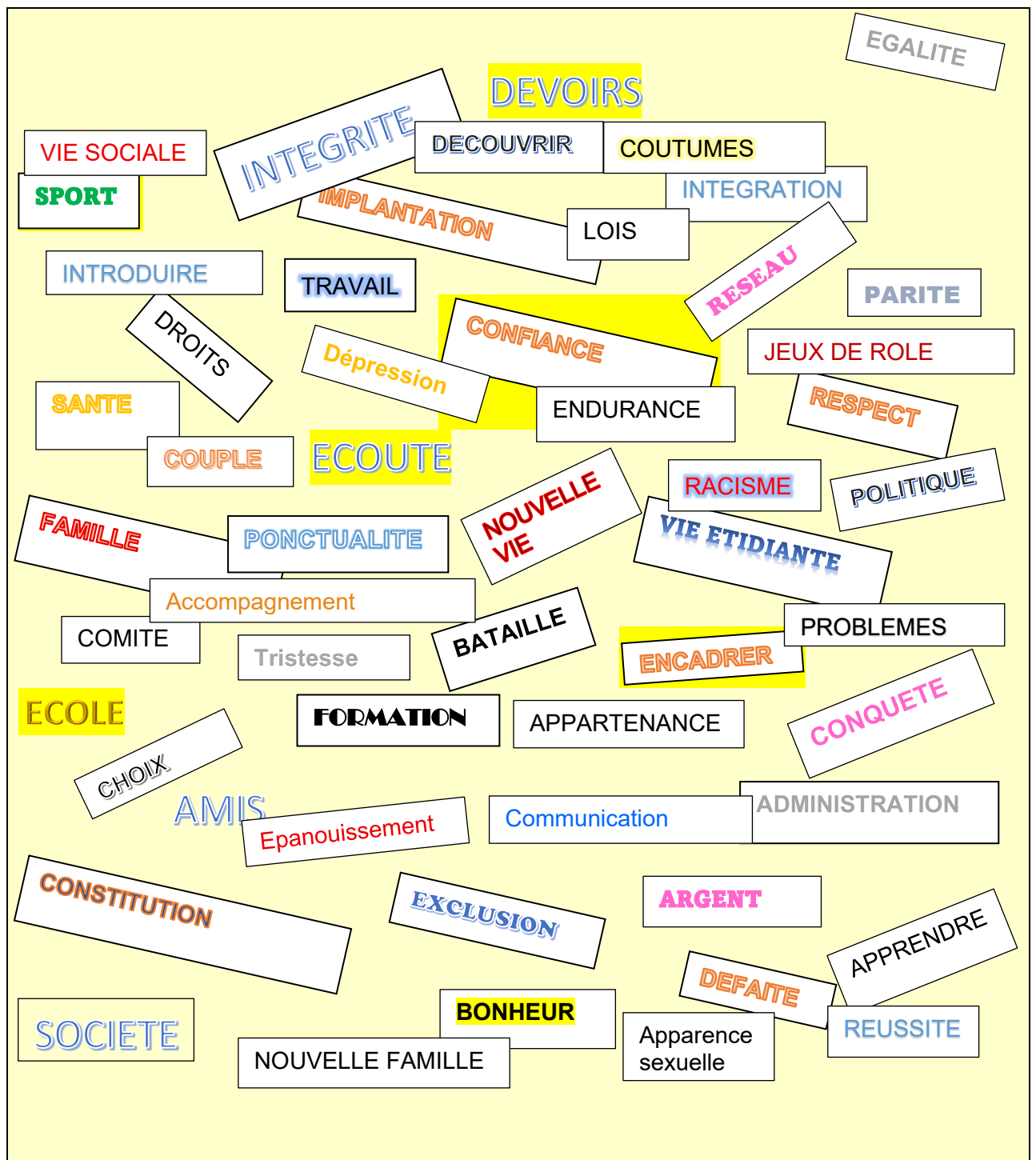
2- L'insertion selon les jeunes

Afin d'aborder cette thématique, une rencontre a été organisée avec un groupe de jeunes du SAA SAMIE, dans l'objectif de recueillir leur perception de la notion d'insertion ainsi que la manière dont celle-ci se traduit dans leur parcours. Cette démarche s'est appuyée sur un support ludique favorisant l'expression.

Dans un premier temps, il leur a été proposé d'inscrire, sur des supports individuels, les mots ou idées que leur évoquait le terme « insertion ». Ces éléments ont ensuite été mis en commun, permettant aux participants de développer et de préciser leur réflexion.

Dans un second temps, les contributions ont été regroupées par thématiques afin de faire émerger une représentation collective de l'insertion. Enfin, les jeunes ont été invités à identifier les notions les plus significatives pour eux, à expliciter leur choix et à exprimer leur ressenti quant à l'accompagnement proposé par le service dans leur parcours d'insertion.

Cette démarche a permis de favoriser l'expression des jeunes, d'engager une réflexion collective autour de la notion d'insertion et d'interroger les pratiques d'accompagnement mises en œuvre au sein du service.



« Ecole, famille, droit, loi, administration, santé mentale, vie étudiante. Tous ces thèmes ont joué un rôle tout le temps depuis que je suis petite, dans mon parcours. Je trouve que quand tu es mineur, pour un enfant, je trouve les lois et les droits sont pas totalement bien faits par exemple par rapport aux parents »

« La vie sociale me touche le plus parce que j'en ai pas vraiment. J'en ai mais j'en ai pas quand je suis chez moi. Ça me dérange pas sauf quand j'y pense »

« L'administratif c'est les papiers, si le papier il est là, mais si la personne n'est pas préparée dans l'humain, est-ce que vraiment le papier va lui servir dans l'avenir ? Faut vraiment que la personne soit très bien formée » socialement »

« Quand je parle de l'éthique c'est la façon dont on a été éduqué, dont on conçoit les choses. Moi il y a plusieurs choses ici qui me parlent pas du tout. Il faut vraiment que j'essaie d'être dans le même lot que les autres, comprendre leurs envies, leurs pensées, être avec eux »

« La bonne gestion de l'argent c'est quelque chose que j'ai besoin de parler. Ça peut paraître ordinaire mais j'ai besoin qu'on m'aide, qu'on m'explique comment je gère mon argent »

« Je sens un peu la différence quand on parle de ma couleur de peau aussi et c'est très très problématique et ça me fait peur. Ça va beaucoup beaucoup mieux »

« Tu rentres presque dans la vie d'adulte mais pas vraiment (...) je trouve qu'on nous demande beaucoup. Par exemple là on parle un peu de tout ce qui est assurance maladie, là on nous demande tac tac tac, de faire de faire de faire. C'est vrai qu'on nous demande vite les choses ».

« J'ai pas le droit à l'erreur, faut vraiment que je respecte l'administration, je respecte la loi, je respecte les coutumes, il faut que je sorte au même niveau, au même pied d'égalité avec ceux que je fréquente (...) et des fois je suis confus, je me demande si je ne suis pas à côté du monde »

« Le sport ça fait partie de mon intégration en France. J'ai été bien accueilli par des parents alors que je ne suis pas leur enfant. Grâce à leur soutien, leur motivation, j'ai pu m'intégrer. C'était quelque chose de fort, on m'a donné beaucoup d'amour là-bas. »

« Moi ce qui me touche le plus c'est l'accompagnement par rapport à tout ce que j'ai vécu avant d'arriver. C'était compliqué (...) mais depuis ma venue ici beaucoup de choses ont changé et je me sens vraiment bien. L'avant et maintenant ce n'est pas pareil. C'était dur. »

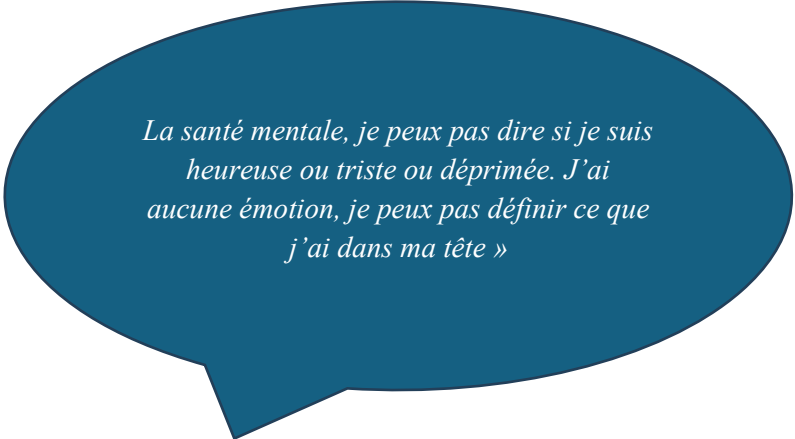
« Pour beaucoup leur famille c'est important mais pour moi ça a été le contraire, j'ai été obligée de me séparer de ma famille pour pouvoir avancer sinon je ne pouvais pas »

« Moi l'incorporation, l'implantation, nouvelle vie c'est ce qui me touche le plus parce que c'est en lien avec mon parcours (...) ici c'est pas chez moi, je me retrouve loin de ma famille. Il m'arrive aussi de pas me faire accepter par tout le monde et ça me touche beaucoup et je n'arrive pas en parler »

Bien que les jeunes reconnaissent le soutien du service, ils relèvent le poids de la pression, les injonctions qui leur sont imposées par leur statut de Mineur Non Accompagné ou d'ancien enfant confié et les échéances du passage à la majorité ou du Contrat Jeune Majeur.

Se dégage chez eux un sentiment que « tout va trop vite » et que l'équipe ne prend pas toujours la mesure de leur état émotionnel. Que de leur côté, ils n'osent pas toujours solliciter quand ils en ressentent le besoin, par pudeur, peur du jugement et de déranger.

Nos modes d'interventions, participeraient ainsi indirectement, à cette mise sous contrainte. La pression de l'insertion, de la régularisation, de l'intégration professionnelle dans des délais imposés, se ferait au détriment de la relation humaine et de la prise en compte de leurs désirs et de leur souffrance. Ainsi, l'équipe se doit d'être vigilante quant à cette perception des jeunes, pour s'adapter au mieux à leur accompagnement et qu'ils n'aient pas un ressenti de manque d'écoute, de considération et d'attention de notre part.



*La santé mentale, je peux pas dire si je suis
heureuse ou triste ou déprimée. J'ai
aucune émotion, je peux pas définir ce que
j'ai dans ma tête »*

3- Accompagner

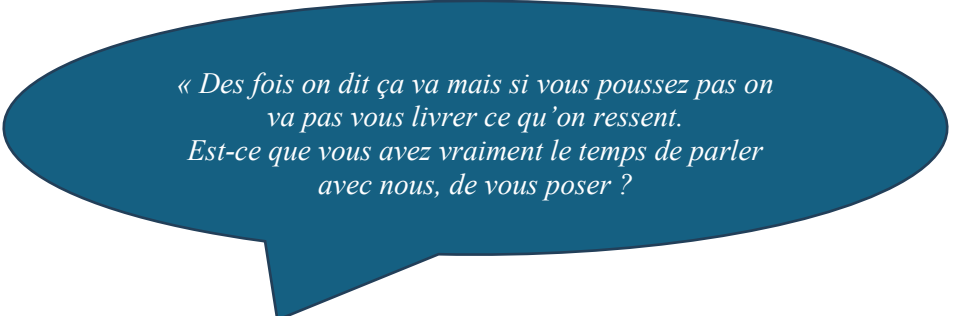
On peut souligner qu'en 2025 des difficultés dans l'obtention des titres de séjour et dans l'accès à l'emploi des jeunes du SAA-SAMIE ont engendré une forme d'insécurité et de fragilité dans leur situation.

A l'interne, l'année a été marquée par des mouvements au sein de l'équipe. Cela a demandé une grande adaptabilité des professionnels pour accueillir et relayer le fonctionnement pour les nouveaux arrivants.

Par ailleurs, 2025 a été la première année de prise en charge en logement diffus avec un groupe de jeunes n'ayant pas connu la résidence du SAMIE. Celle-ci apparaissait comme un lieu d'ancrage. Elle permettait le brassage des jeunes du SAA et du S. A. M. I. E., favorisant la rencontre entre jeunes et créant du lien avec l'ensemble de l'équipe.

Ces évolutions ont entraîné des répercussions sur l'accompagnement proposé.

Si le renforcement de l'équipe sur les logements diffus a permis une présence plus soutenue au quotidien ; le fonctionnement sous forme de « passages dans les appartements » et mise en place « d'ateliers » : courses, entretien des logements, cuisine, repas..., a été une part de spontanéité dans l'entrée en relation, accentué par les mouvements de personnels. Cela étant, les jeunes accueillis se sont autorisés à davantage solliciter l'équipe sur les actes du quotidien. Toutefois, cela leur a demandé d'investir de nouvelles relations de manière récurrente, ce qui a pu impacter leur capacité à se livrer sur des sujets plus personnels.



« Des fois on dit ça va mais si vous poussez pas on va pas vous livrer ce qu'on ressent. Est-ce que vous avez vraiment le temps de parler avec nous, de vous poser ? »

Ainsi, il s'agit de déterminer ce qui fait souffrance chez les jeunes accueillis, de leur permettre de parler de leur santé mentale.

Leurs vulnérabilités sont multiples : ruptures de parcours, isolement, placements longs, exil, trauma, sentiment d'insécurité, manque d'estime de soi, manque de confiance en soi, peur de l'échec, difficultés de se projeter, obligation de résultat dans un délai court...

Ces vulnérabilités sollicitent une attention particulière de notre part, dans la mesure où elles impactent leur santé mentale. Sujet que nous avons voulu développer et évaluer à partir de leur perception de leur santé mentale, par le biais d'un questionnaire ⁽¹⁾. **(cf annexe de ce rapport d'activité)**

4- RESILIENCE ET SATISFACTION DES JEUNES ACCOMPAGNES PAR LE S. A. A / S. A. M. I. E.

Depuis plusieurs années, nous observons la dimension systémique des traumatismes parmi notre public, par-delà les particularités culturelles. Soucieux de confronter nos analyses au ressenti des jeunes eux-mêmes, nous avons choisi de leur donner la parole. Cette démarche vise à recueillir leur perception de leur santé mentale, conçue au sens large, celle-ci constituant le cœur de notre intervention.

Ainsi, ce document présente les résultats de l'enquête auprès de 25 jeunes (sur les 46 suivis par le service). Malgré certaines limites méthodologiques identifiées —, notamment le manque de 21 jeunes au panel de l'enquête, l'absence voulue de distinction entre publics migrants et non migrants, ainsi que des formulations de questions parfois complexes — les données recueillies témoignent d'une dynamique de reconstruction positive et d'un lien de confiance solide avec l'équipe.

4.1- Un profil marqué par la résilience

Les jeunes accompagnés font face à des parcours de vie d'une grande complexité. Il est fréquent qu'un même jeune cumule plusieurs sources de traumatismes, ce qui souligne la nécessité d'une approche globale. Nous avons mis en exergue les réponses le plus fréquentes à notre questionnaire.

Sources majeures de traumatismes :

- **Perte d'un proche : 56 %**
- **Parcours migratoire : 52 %**
- **Violences physiques et psychiques : 48 %**

Bien que ces traumatismes génèrent des plaintes somatiques (troubles du sommeil pour 60 %, impact sur l'humeur pour 44 %), les jeunes maintiennent une vie sociale active. 68 % se déclarent satisfaits de leurs relations amicales, illustrant une force de vie remarquable.

4.2- Évaluation de la prise en charge : satisfaction totale

Le point saillant de cette enquête est l'adhésion massive des jeunes au service. L'accompagnement est perçu comme un véritable pilier de stabilité.

- **Satisfaction globale : 92 % d'avis positifs (Excellente : 68 %, Bonne : 24 %).**

L'aspect humain est particulièrement valorisé :

- **76 % des jeunes se sentent pleinement écoutés et respectés par les membres de l'équipe.**

4.3- Impact sur le dépassement des traumatismes

Au-delà de l'accueil, le service agit concrètement sur le processus de réparation personnel.

- **72 % des jeunes considèrent que l'aide du service est efficace pour les aider à surmonter leurs souvenirs douloureux.**

Les leviers de réussite identifiés par les jeunes :

- ❶ **Aide administrative** : Accès aux papiers et au logement (priorité n°1).
- ❷ **Soutien financier** : Sécurisation du quotidien.
- ❸ **Suivi psychologique et personnel** : Stabilité émotionnelle et intégration sociale.

4.4- Les axes d'amélioration

L'analyse des retours identifie des pistes pour affiner la qualité de l'accompagnement :

- **Renforcement du suivi personnalisé** : Cité par 20 % des jeunes comme point faible.
- **Diversification des soutiens** : 12 % souhaiteraient un approfondissement de l'intégration sociale, de l'aide financière et du soutien psychologique spécifique.

En 2025, la psychologue a reçu 35 jeunes de manière régulière. 28% des jeunes ont bénéficié de consultations fréquentes, parfois hebdomadaires, selon leur besoin et le travail entamé en réflexion avec l'équipe éducative. Le soutien et le renforcement de la santé mentale des jeunes est un travail collectif et présent en chaque action de l'accompagnement auprès de nos jeunes. Il ne s'agit en aucun cas d'un travail exclusif de la psychologue. Les réponses données nous renforcent dans cette perspective de prise en charge globale.

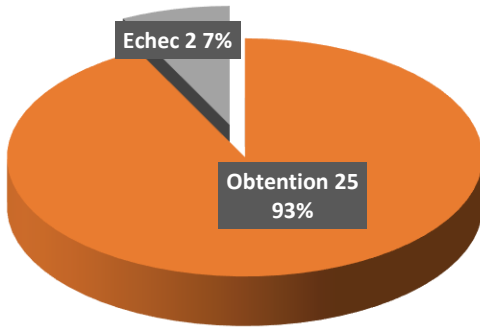
Malgré les imperfections du questionnaire, les résultats permettent d'affirmer que le service remplit sa mission de sécurisation et de reconstruction. La confiance accordée par les jeunes (92 %) est une base solide pour adapter nos outils futurs pour un accompagnement encore plus proche de leurs besoins dans le chemin de leur autonomie sociale et leur sécurité psychique.

L'amélioration de nos pratiques passe par une prise en compte accrue des attentes des jeunes, notamment en termes de clarté de l'information et de disponibilité de l'équipe. Dans une perspective de renforcement de la prise en charge de la santé mentale, la réactivation des espaces de parole apparaît primordiale. Ces lieux d'apprentissage mutuel et de réflexion collective constituent des moments d'une grande valeur. Par ailleurs, nous souhaitons promouvoir davantage la mixité entre les jeunes du SAMIE et du SAA. Malgré la singularité de leurs parcours, la convergence de leurs expériences traumatiques et de leur force de résilience offre un levier d'entraide précieux.

L'insertion des jeunes suivis

Diplômes obtenus par les jeunes en 2025

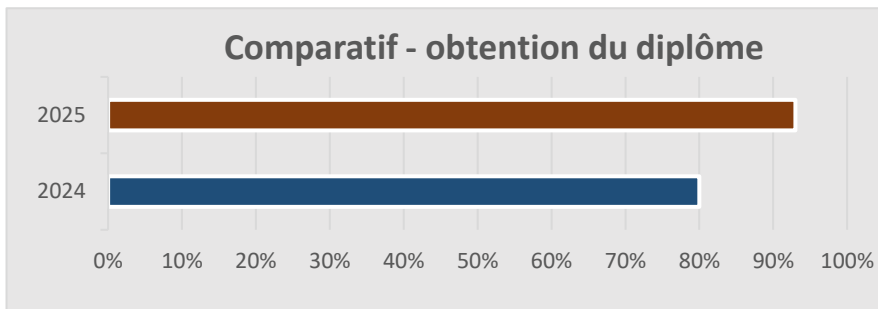
Résultats au diplôme



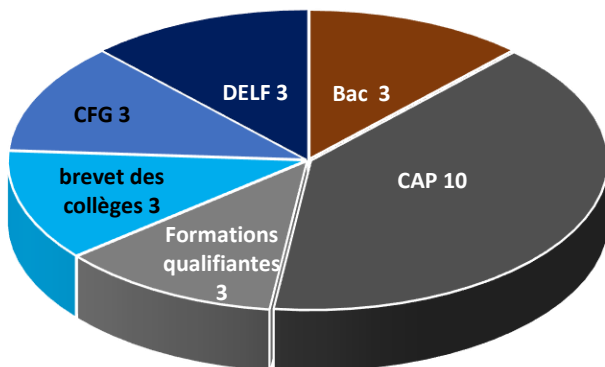
2 jeunes n'ont pas obtenu leur CAP de boulanger :

- L'un a redoublé.
- Le second travaille en intérim dans une autre branche d'activité avec possibilité d'embauche en cdi

Comparatif - obtention du diplôme



Type de diplômes obtenus



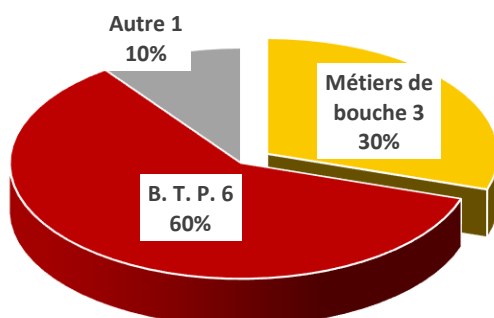
SECTEUR D'ACTIVITE DES CAP OBTENUS

- 6 diplômes obtenus dans le secteur du BTP (électricien, plombier, peintre, plâtrier)
- 3 diplômes en PSR et service en restauration.
- 1 jeune a obtenu un CAP de carrossier.

LES BACHELIERS

- 1 jeune a obtenu son bac d'électricien et poursuit en BTS.
- 1 jeune a eu son bac STMG, a poursuivi sur un BTS avant d'arrêter.
- 1 jeune a eu son bac métiers de l'accueil et poursuit en BTS communication.

CAP obtenus en 2025 par secteur d'activité

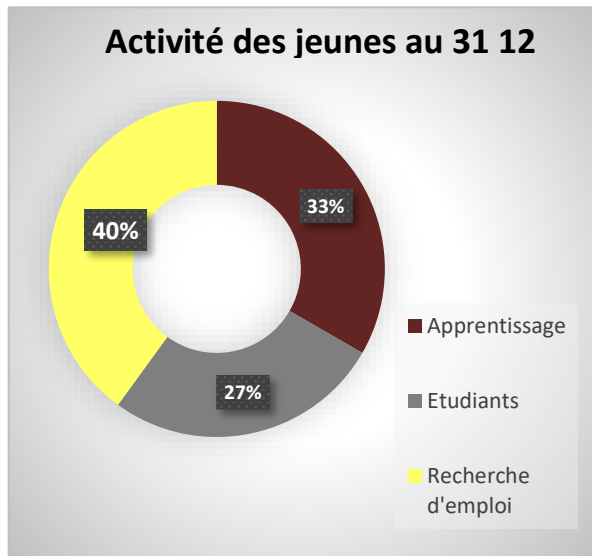


LES FORMATIONS QUALIFIANTES

- Titre professionnel d'assistant de vie aux familles.
- 2 jeunes ont obtenu leur CACES 1 2 3 .

La situation des jeunes suivis en 2025

Le Service d'Aide à l'Autonomie



Les apprentis

C.A.P. 1 Maintenance des véhicules
C.A.P. 1 Petite enfance
C.A.P. 2 Production et service
C.A.P. 2 Boulangerie
C.A.P. 2 Pâtissier

5

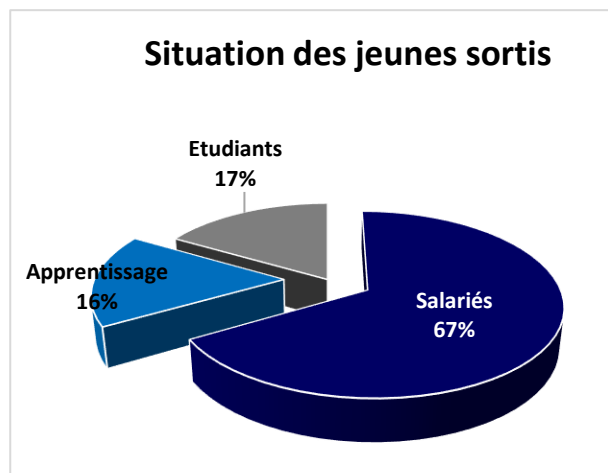
Les étudiants

Terminale Sciences et Technologies de la santé
Terminale Cybersécurité, informatique et réseaux électroniques
BTS 2 Management hôtellerie restauration
BTS Support à l'action managériale

4

Recherche d'emploi

6



Les salariés

Engagement à l'armée de terre
CDI Aide à la personne
CDD employée de commerce
Travail en intérim poste d'ouvrier

4

Apprenti

BTS 1 assistant ingénieur

1

Etudiant

CAP 1 service aux personnes et vente en espace rural

1

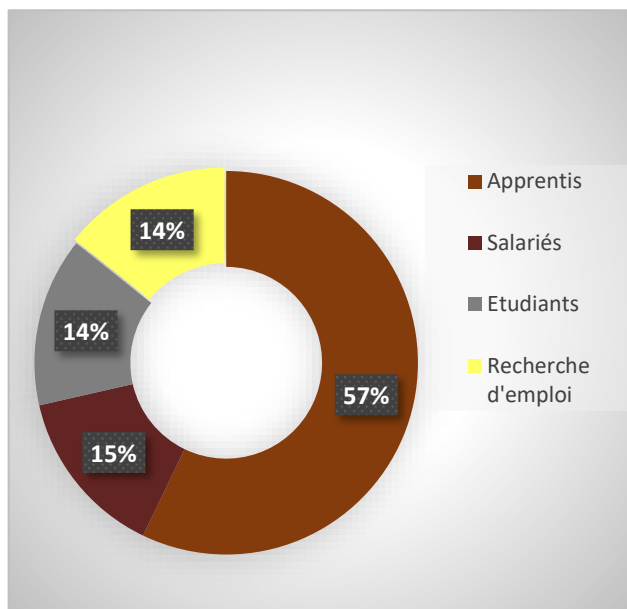


LIEU D'HEBERGEMENT DES 6 JEUNES SORTIS

- 2 jeunes ont un logement social, un à Blois, l'autre à Orléans.
- 2 sont dans le secteur privé.
- 1 jeune engagée à l'armée est affectée en Lorraine selon son souhait.
- 1 jeune a mis fin à son contrat et a quitté le service sans laisser d'adresse.

Le Service d'Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés

Activité des jeunes présents au 31 12 2025



4 jeunes en emploi :

- 3 jeunes travaillent en intérim dont 2 dans une entreprise maraîchère, l'un par choix après avoir obtenu son CAP de peintre, le second après avoir échoué au CAP PSR. Le 3ème travaille en production et service après avoir obtenu un CAP de mécanicien. Il est en attente de s'engager dans la légion étrangère.
- Enfin un jeune a une promesse d'embauche en cdi mais sa demande de titre de séjour est toujours en attente depuis le mois de juillet. Il ne peut donc pas travailler.

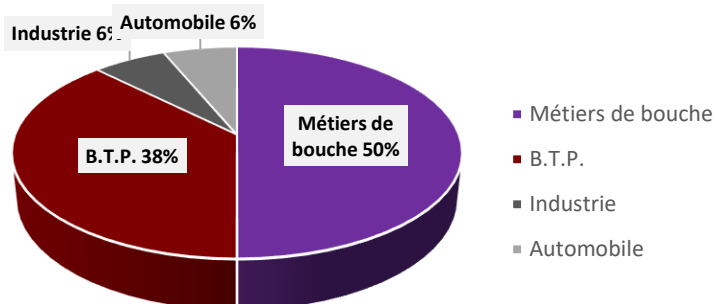
4 étudiants

- 2 sont au collège.
- 2 suivent des formations dans le secteur de la santé au lycée privée la Providence de Blois. Le 1er fait un CAP d'Agent d'Accompagnement au Grand Age, et le second une formation d'aide-soignant.

Les 4 jeunes en recherche d'emploi :

- Il s'agit de 4 jeunes ayant obtenu leur CAP et les CACES pour l'un d'eux. L'un a été diplômé en 2024. Les secteurs d'activité sont variés : menuiserie, PSR, manutention.
- 1 jeune est en recherche d'apprentissage après que l'employeur ait mis fin à la période d'essai de son contrat dans le secteur du nettoyage.

Apprentissage : secteurs d'activité



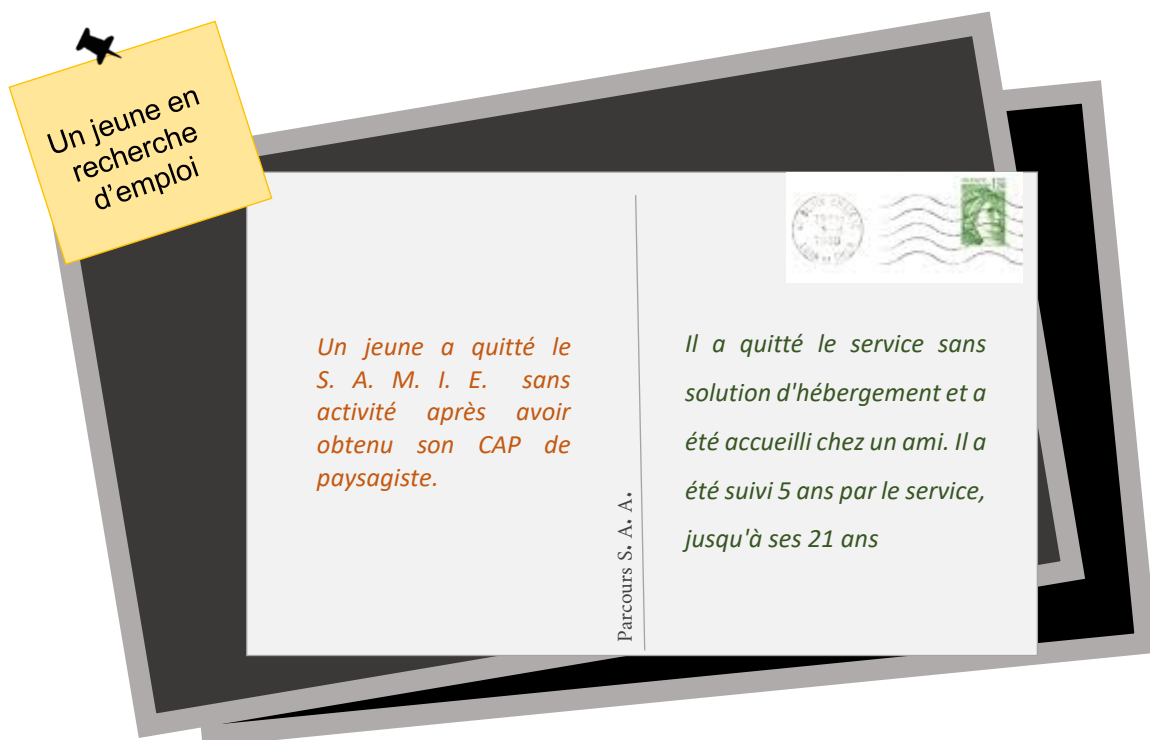
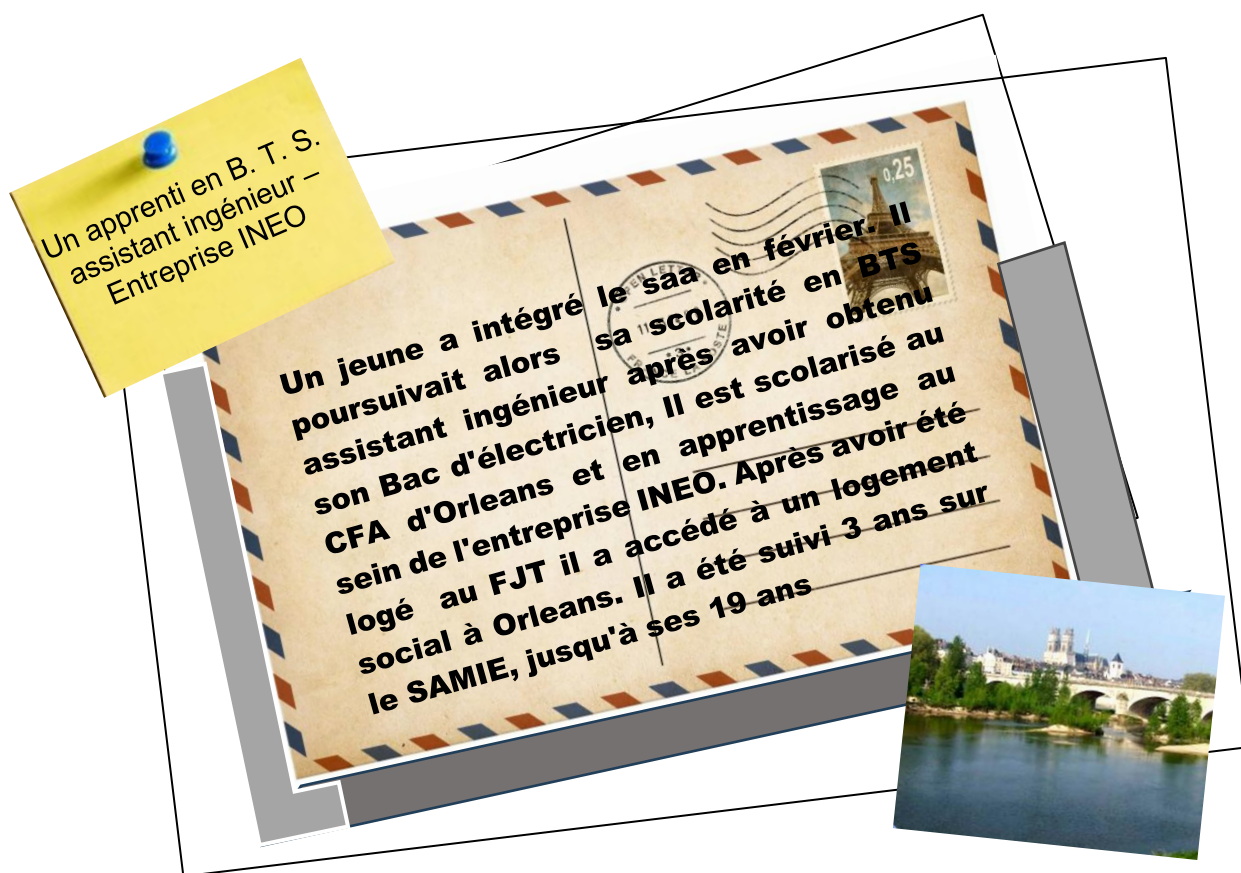
Parmi les 16 jeunes en apprentissage, un jeune fait une mention complémentaire après avoir obtenu son C. A. P. de plaquiste.

Lieu de scolarisation des jeunes



Parmi tous les jeunes en apprentissage ou scolarisation, seul un jeune est scolarisé au cfa inhni à Orléans.

Situation des 2 jeunes sortis en 2025.



Partenariat et réseau

A revoir Protection de l'Enfance

- Conseil Départemental Pôle Jeunes Majeurs et Mineurs Non accompagnés
- DALIA (Dispositif d'Accompagnement à l'Intégration et à l'Autonomie)
- Service de Prévention Spécialisée ACESM
- Mecs du Loir et Cher
- AEMO ACESM
- AEMO AIDAPHI
- Tribunal Judiciaire
- Conseil Départemental des Hauts de Seine Placement Familial St-Gervais la Forêt

Santé

- CLAT
- Pôle santé UM41
- Cabinet médical Chavy
- Centre de mutualité dentaire
- Santéa cabinet dentaire.
- Hôpital
- M.D.P.H.
- Centre de planification
- CMP
- Maison des Adolescents
- Addictions France
- Association Elain
- Interstice Orléans
- VRS Cendre d'addictologie Blois



Scolarité

- Cria
- A lire
- AST ACESM
- Collège Bégon
- Collège Blois vienne
- Lycée Augustin Thierry
- Lycée Sonia Delaunay
- Lycée Dessaignes
- Lycée Ronsard Vendôme
- Lycée Professionnel Saint Aignan
- Lycée hôtelier
- Faculté Tours



Insertion professionnelle

- Mission Locale Blois et Romorantin
- CIO
- Chambre des Métiers
- Pôle Emploi
- CFA BTP, CFA Inter Pro, CFA Métropole
- CFAI Amboise
- CFA Saint Pierre des Corps.
- INHI tours
- Lycée horticole
- Promotrans
- Réseau d'employeurs interprofessionnels et BTP
- UEAJ
- Mobilité 41



Accès aux droits

- CIAS
- CPAM
- CAF
- UDAF
- Impôts
- Espace citoyenneté
- Préfecture
- CIMADE



Loisirs

- Espace Semprun
- ASCP Blois
- Espace Mirabeau
- La Fabrique
- BASIT FIT
- KARATE
- AGLOPOLYS
- PASSEPORT CULTURE
- La Coupe d'Afrique des Nations
- Football
- Culture du Cœur



BASIC-FIT

Logement

- Réseau de bailleurs privé
- FJT Escale et Habitat
- FJT Romorantin
- Logement social 3F
- Logement social Loir et Cher Logement



Bilan d'activité du Conseil de Vie Sociale 2025

S. A. A.

S. A. M. I. E.

Le Conseil de la Vie Sociale constitue une instance essentielle au sein du service, permettant de garantir l'expression des personnes accueillies et leur participation au fonctionnement de l'établissement. Il s'inscrit dans un cadre réglementaire visant à associer les usagers aux décisions qui les concernent, à améliorer leurs conditions de vie et à favoriser le dialogue entre les jeunes, les professionnels et la direction. À travers cette instance, les jeunes peuvent formuler des propositions, partager leurs difficultés, mais également être informés des évolutions du service. **Le CVS est également un espace de rappel des droits des usagers,** notamment en matière d'expression des insatisfactions, de plaintes et de réclamations, ainsi que de suivi des actions engagées.

Au cours de l'année 2025, 4 réunions du Conseil de la Vie Sociale ont été organisées, respectivement le 22 janvier, le 2 avril, le 13 juin et le 10 octobre. Ces temps de rencontre ont permis d'installer une dynamique régulière, structurée autour d'ordres du jour construits en lien avec les préoccupations des jeunes et les priorités du service.

La participation des jeunes a été globalement satisfaisante, bien que variable selon les périodes :

- ❶ Lors de la séance du 22 janvier, un taux de participation estimé à environ 82 %, a traduit une forte mobilisation en début d'année.
- ❷ La réunion du 2 avril a connu une participation d'environ 73 %.
- ❸ Une baisse plus marquée a été observée lors du CVS du 13 juin, avec cinq jeunes présents pour six excusés, soit environ 45 % de participation.
- ❹ Enfin, la séance du 10 octobre a permis de retrouver une dynamique plus favorable avec sept jeunes présents représentant un taux d'environ 64 %.

Ces éléments mettent globalement en évidence une implication réelle des jeunes

Les thématiques abordées au cours de l'année ont été riches et directement liées au quotidien des jeunes accueillis.

1. Les questions relatives à la vie quotidienne ont occupé une place centrale, notamment l'organisation des repas, l'apprentissage de l'autonomie, l'accès aux vacances et aux activités de loisirs, ainsi que l'équité dans la participation aux sorties.

2. Les conditions de vie ont également fait l'objet de nombreux échanges, en particulier concernant la cohabitation en colocation, les conditions d'hébergement en foyer de jeunes travailleurs, l'accès au wifi dans les logements ou encore la gestion d'incidents tels que l'absence d'eau chaude pour certains jeunes hébergés au FJT.

3. L'accompagnement éducatif a constitué un autre axe important de travail, avec la réflexion et l'organisation de dispositifs favorisant l'entraide entre jeunes, comme le tutorat par les « grands frères », ainsi que la réflexion autour du soutien scolaire et de l'adaptation des accompagnements aux besoins individuels, notamment en matière d'apprentissage du français ou d'aide aux devoirs.

4. Les questions de communication interne ont également été largement discutées, mettant en évidence des difficultés dans l'utilisation des outils existants et ouvrant des perspectives d'évolution vers des supports plus adaptés aux usages des jeunes.

Ces échanges ont donné lieu à des avancées concrètes. Des actions ont été mises en œuvre, telles que :

- **L'organisation de repas collectifs d'accueil,**
- **La création d'un système de tutorat,**
- **L'augmentation du budget alimentation** porté à 9 euros par jour à compter du 1er juillet 2025, ou encore l'amélioration des équipements et des supports de communication.
- **Par ailleurs, des démarches participatives ont été engagées,** notamment à travers la construction d'un questionnaire relatif aux conditions de vie en foyer de jeunes travailleurs, témoignant de la volonté d'associer les jeunes à l'analyse et à l'amélioration de leur environnement.

Conformément aux obligations réglementaires, des rappels ont été régulièrement effectués lors des réunions du CVS :

- **Les procédures relatives à l'expression des insatisfactions, aux plaintes et aux réclamations ont été présentées** et expliquées, afin de garantir au mieux leur appropriation par les jeunes. Les modalités de traitement de ces demandes ont été précisées, avec un rappel du rôle de l'équipe éducative et du retour apporté aux jeunes ainsi qu'au CVS.
- **De même, le CVS a été un lieu de diffusion d'informations concernant la vie du service, les projets en cours, les travaux engagés ou encore les dispositifs d'accès à la culture et aux loisirs.**

Enfin, une évolution notable dans le fonctionnement du CVS a été observée à partir du mois d'avril, avec la mise en place d'un retour systématique sur les actions engagées lors des réunions précédentes. Cette démarche a renforcé la lisibilité des décisions prises et la continuité du travail engagé, participant ainsi à une meilleure compréhension du rôle et de l'impact du CVS par les jeunes.

Au regard de ces éléments, le Conseil de la Vie Sociale en 2025 apparaît comme une instance dynamique et structurante, pleinement investie par les jeunes et les professionnels. Il a permis de faire émerger des problématiques concrètes, d'y apporter des réponses adaptées et de soutenir **une démarche d'amélioration continue du service.** Si des axes de progression subsistent, notamment en matière de mobilisation et de communication, **le CVS confirme sa place centrale dans la participation des jeunes et dans la qualité de l'accompagnement proposé.**

Évènements indésirables / Plaintes et réclamations

S. A. A.

S. A. M. I. E.

Évènements indésirables

En 2025, 1 seul évènement indésirable a été déclaré au sein du service.

Cet évènement concerne une problématique liée aux conditions matérielles d'un hébergement partenaire, ayant impacté le quotidien des usagers, notamment en termes de confort et d'hygiène.

Cet incident a soulevé plusieurs questionnements, notamment sur la réactivité de la résolution du problème, sur la circulation de l'information entre les différents acteurs, ainsi que sur la capacité du service à anticiper ou gérer ce type de situation prolongée.

En termes de réflexion d'amélioration, cet évènement a conduit à envisager un rappel des modalités de communication avec la structure partenaire mais aussi en interne afin de limiter l'impact sur les usagers.

Plaintes et réclamations

1 plainte et réclamation a été enregistrée sur l'année 2025 pour le service.

Cette réclamation porte sur une difficulté ponctuelle mais tout aussi importante dans la prise en charge à un moment donné, mettant en évidence des incompréhensions dans l'organisation et la communication des professionnels.

Elle a suscité des questionnements autour de la continuité de l'accompagnement et de la transmission des informations entre professionnels (cadre d'astreinte, surveillant de nuit, éducateur), ainsi que sur les enjeux organisationnels et logistiques du service notamment concernant la présence éducative à certains moments clés de la journée.

Les pistes d'amélioration dégagées concernent notamment le renforcement de la communication interne ainsi qu'une réflexion sur l'adaptation de l'organisation des plannings afin de garantir une présence professionnelle plus sécurisante et cohérente pour les usagers.

Démarche d'amélioration continue

Perspectives

S. A. A.

S. A. M. I. E.

Suite à l'évaluation externe de 2023, la démarche d'amélioration continue du service s'est pleinement engagée avec la révision du Plan d'Amélioration Continue (PAC), aujourd'hui en cours de déploiement sur les différents services de l'ACESM. Aligné sur les exigences du Manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS et les recommandations de bonnes pratiques de la HAS, ce plan structurant vise à garantir une mise en œuvre cohérente, partagée et durable de la qualité, articulée autour de deux volets complémentaires : la qualité des accompagnements et la gestion des risques.

Le PAC, s'inscrivant dans une dynamique pluriannuelle, est régulièrement actualisé et suivi afin d'assurer une amélioration continue effective des pratiques. À ce titre, la démarche se poursuit activement dans le cadre de la mise en œuvre des actions planifiées.

Les tableaux ci-après présentent, d'une part, un retour sur les réalisations engagées au regard des projections établies l'année précédente, et, d'autre part, les actions d'amélioration programmées pour l'année 2026.

Point sur la réalisation des perspective 2025

Thématique	Actions d'amélioration	Echéance	Etat	Commentaires
Bientraitance et Ethique	Travailler avec l'équipe sur les modalités de collecte et de traçabilité des questionnements éthiques dans les CR des réunions ainsi que les instances où les sont travaillées.	2025	Fait	Sujet travaillé en réunion institutionnelle (CR de CR de la réunion institutionnelle du 17 décembre 2025 reporté au 14 janvier 2026) ayant donné lieu à la mise en place d'une réunion éthique trimestrielle.
Droit de la personne accompagnée	Formaliser les règles de vie dans les appartements. Présenter ces règles de vie au CVS	2025	Fait	Règle de vie travaillés avec les jeunes et formaliser.
Droit de la personne accompagnée	Afficher la charte des droits et des libertés et de la bientraitance dans les appartements	2025	Fait	RAS
Expression et participation de la personne accompagnée	Etablir une attestation en langue française de remise du livret d'accueil et du règlement de fonctionnement.	2025	Fait	
Co construction et personnalisation du projet d'accompagnement	Créer un support dans Nemo « action innovante du service » Dans le but d'améliorer la qualité des accompagnements et les modalités d'intervention. Ajouter dans le RA les actions innovantes du service sur l'année 2025.	2025	En cours	
Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement	Mise en place d'un forum de présentation des services aux partenaires à la journée associative planifié en 2025	2025	Fait	Journée associative du 14 octobre 2025.
Démarche qualité et gestion des risques	Resensibiliser l'équipe au processus de gestion des événements indésirables et des réclamations	2025	Fait	CR de la réunion institutionnelle du 17 décembre 2025 reporté au 14 janvier 2026.
Démarche qualité et gestion des risques	Elaborer le processus de présentation des points qualité au CVS : politique, réclamation, événements indésirables	2025	Fait	CR du CVS du 02/04/2025.
Démarche qualité gestion des risques	Elaborer et mettre en œuvre le PAC pour le service	2025	Fait	Infos démarche équipe Réunion institutionnelle du 06/03/2025.
Démarche qualité et gestion des risques	Aborder avec l'équipe en réunion institutionnelle le processus de réclamation	2025	Fait	CR de la réunion institutionnelle du 17 décembre 2025 reporté au 14 janvier 2026.

Les perspectives 2026

Thématiques	Actions d'amélioration	Echéance	Etat
Démarche qualité et gestion des risques Accompagnement à la santé Accompagnement à l'autonomie Co construction et personnalisation du projet d'accompagnement Droit de la personne accompagnée Bienveillance et éthique	Dans le cadre de la réécriture du projet de service du SAA SAMIE , tenir compte des modifications apportées dans les pratiques telles que : ▪ Comment est prise en compte la Liberté d'aller et venir de la personne accompagnée. ▪ Participation instances éthiques. ▪ Rubrique Innovations. ▪ Modalités de communication sur les actions menées et les spécificités des accompagnements mis en œuvre dans les services. ▪ Mise en avant de la capacité d'ouverture et d'esprit du service à traiter des sujets complexes et éthique (la liberté d'opinion, les croyances et la vie spirituelle de la personne accompagnée). ▪ Rubrique comment est travaillé l'autonomie. ▪ Rubrique santé et gestion du risque médicamenteux. ▪ Rubrique relative à la gestion des situations de maltraitance par le service. ▪ Développement durable.	2026-2027	En cours
Co construction et personnalisation du projet d'accompagnement	Valoriser les actions et les spécificités des accompagnements du service dans les rapports d'activité.	2026	En cours
Accompagnement à l'autonomie	Abordé avec l'équipe en réunion institutionnelle la thématique de l'autonomie en vue d'une création d'une fiche d'évaluation et d'auto-évaluation au cours de l'accompagnement du jeune.	2026	En cours
Accompagnement à la santé	La gestion des médicaments existe déjà dans le service. Formaliser le processus de gestion des médicaments	2026	A faire
Démarche qualité et gestion des risques	Garantir la traçabilité du traitement des différentes thématiques liées au PAC sur les différentes instances de fonctionnements : cvs, réunion institutionnelle, etc.	2026	En cours
Démarche qualité et gestion de risques	Faire un autodiagnostic sur le PC institutionnel existant et voir si les équipes ont connaissance des outils existants à tout à l'heure	2026	A Faire

Les formations en 2025



L'analyse de la pratique

L'équipe du SAA SAMIE a bénéficié au cours de cette année de 10 séances à rythme de 2 heures d'analyse de la pratique par mois.

Approche de la transidentité	2 Educateurs 1 Maitresse de maison	Du 06/03/25 au 07/03/25
Océalia	1 Directeur 1 Chef de service	Le 26/03/25
Accès à la majorité	1 Educateur	Du 20/05/25 au 21/05/25
Accompagnement des mineurs isolés étrangers	1 Educateur	Du 23/05/25 au 25/05/25
Conduites addictives	1 Directeur	Le 09/09/25
Conduites addictives	1 Chef de service	Le 17/09/25
Prostitution chez les mineurs	1 Educateur	/Du 16/10/25 au 17/10/25
Les enfants, les ados victimes et/ou auteurs d'agressions sexuelles : penser leur accompagnement	1 Educateur	Du 06/11/25 au 07/11/25
La douleur physique en santé mentale : repérage, évaluation et prise en charge	3 éducateurs 1 psychologue	Du 04/12/24 au 05/12/24

L'équipe du S. A. A. – S. A. M. I. E.

En chiffres

L'équipe du SAA SAMIE intervient pour 45 jeunes. Nous disposons à ce jour de 7 appartements à proximité de toutes commodités en colocation de 2 ou 3 personnes, de chambres au Foyer de jeunes travailleurs et de studios individuels à Blois, Tours et Orléans. Le choix de chaque lieu est en fonction de l'âge, la maturité et le projet individuel du jeune.

	Effectif titulaires	Postes vacants au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
Direction	0.34		
Chef de Service	1.00		
Secrétariat	1.00		
Psychologue	0.50		
Educateurs titulaires	7	1	
Moniteurs éducateurs			3
Apprentie	1		
Maitresse de Maison	1	1	
Surveillants de nuit	2.40		
Services Généraux	0.80		

CONCLUSION

Au terme de cet exercice 2025, il convient tout d'abord de saluer avec sincérité l'engagement constant et la qualité du travail réalisé par l'ensemble de l'équipe du SAA-SAMIE. Dans un contexte parfois exigeant, marqué par des évolutions organisationnelles, des mouvements de personnel et des situations d'accompagnement parfois complexes, chacun a su faire preuve de professionnalisme, d'adaptabilité et d'implication au service des jeunes. Cette mobilisation collective constitue sans conteste le socle de la stabilité et de la continuité de l'accompagnement proposé tout au long de l'année.

Au-delà du travail interne, il est essentiel de souligner l'importance déterminante des partenariats qui structurent et enrichissent notre action. La collaboration quotidienne avec le service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département, mais aussi avec les partenaires des secteurs de la santé, de la scolarité, de l'insertion professionnelle, de l'accès au droit, des loisirs et du logement, permet de construire des parcours cohérents et adaptés aux besoins des jeunes. Sans leur mobilisation et leur présence à nos côtés, le SAA-SAMIE ne pourrait assurer pleinement ses missions. La qualité de l'accompagnement repose sur cette coopération partenariale, construite autour de la confiance et de la complémentarité des interventions.

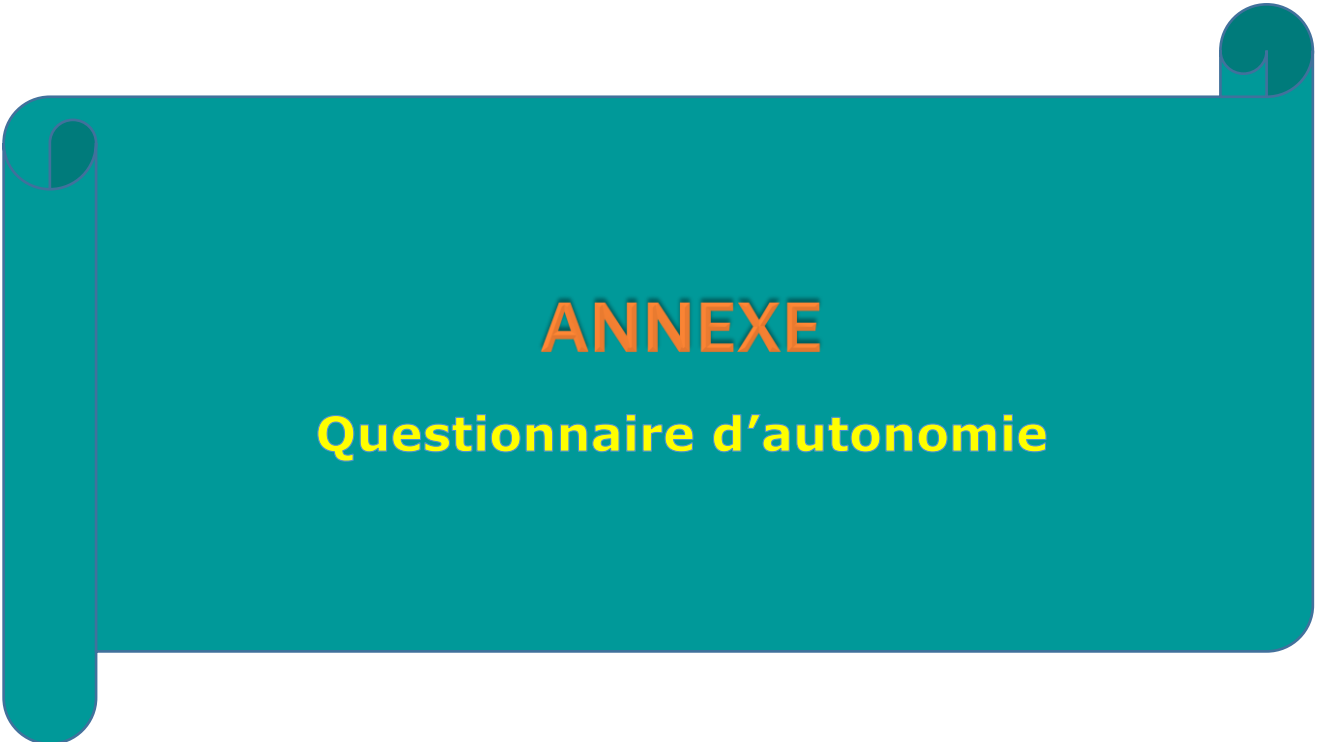
Les perspectives à venir marquent une étape importante pour le service. Le retour prévu, d'ici la fin de l'année 2026, d'un accueil des jeunes MNA en petits appartements en colocation vers un hébergement en résidence collective représente une évolution significative. Ce changement offrira l'occasion de repenser les modalités d'accompagnement, de recréer des espaces de vie partagés et de renforcer la dynamique de groupe, tout en restant attentif aux besoins de chaque jeune.

... / ...

Cette projection s'articule pleinement avec la réécriture du projet de service, prévue au second semestre 2026. Ce calendrier constitue une opportunité pour construire l'avenir du SAA-SAMIE de façon cohérente et réfléchie. Il permettra de projeter et d'inscrire les pratiques dans une vision nouvelle, à la fois structurante pour les professionnels et rassurante pour les jeunes, en intégrant les enjeux actuels ainsi que les enseignements tirés de l'expérience récente et antérieure. Cette démarche s'inscrira dans une volonté constante de bienveillance, d'adaptation et de sécurisation des parcours.

Enfin, il est essentiel de rappeler que l'ensemble de ce travail, de ces réflexions et de ces évolutions n'a de sens qu'au regard des jeunes que nous accompagnons. Derrière chaque parcours se trouvent des histoires de vie singulières, souvent marquées par des ruptures, mais aussi par une grande capacité de résilience. Notre mission reste, avant tout, de leur offrir un cadre sécurisant, des repères solides et des opportunités concrètes pour construire leur avenir.

C'est bien dans cette perspective que s'inscrit l'action du SAA SAMIE : contribuer, avec humilité, engagement et détermination, à garantir à ces jeunes un avenir plus serein.



ANNEXE

Questionnaire d'autonomie

12 Comment juges-tu l'efficacité des interventions du service pour t'aider à surmonter tes souvenirs douloureux ?

- ☐ Très efficace
- ☐ Efficace
- ☐ Moyennement efficace
- ☐ Peu efficace
- ☐ Pas efficace du tout

13 As-tu des propositions à faire pour nos équipes ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de nous avoir répondu.

Toute l'équipe du SAA/SAMIE.



Comment notre passé impacte notre vie actuelle.

Ce questionnaire va nous aider à recueillir ton avis sur les questions de la santé mentale et notre prise en charge. Il est **ANONYME**. Notre but est de nous améliorer dans ta prise en charge. Si nos questions te font réfléchir, si tu veux en parler ou nous proposer quelque chose, n'hésites pas à parler à une personne de confiance de l'équipe du SAA/SAMIE.

Une expérience traumatique est toute situation qui nous fait avoir très peur de perdre notre vie ou la vie d'une autre personne devant nous. Ça peut être un accident ou des violences, maltraitements ou se sentir seule et sans protection. Le trauma affecte notre vie de manière négative et fait parti de notre travail t'aider à dépasser les traumatismes en respectant ton temps et tes idées.

1 Est-ce que tu as déjà vécu des situations comme ça :

(Sélectionne tout ce qui s'applique)

- ☐ Perte d'un proche
- ☐ Violence physique
- ☐ Violence psychologique
- ☐ Abus
- ☐ Négligence (Manque d'amour)
- ☐ Parcours migratoire traumatique (voyage de ton pays jusqu'à ici)
- ☐ Autre

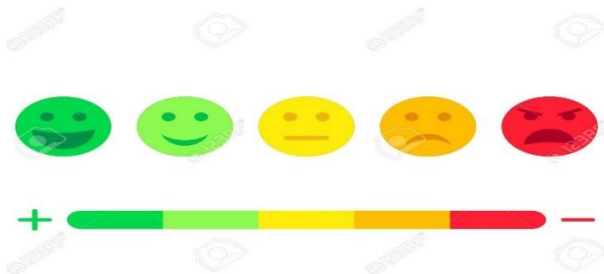
2 Est-ce que tes problèmes influencent ta vie quotidienne ?

- ☐ Je ne sais pas
- ☐ Un peu
- ☐ Moyen
- ☐ Beaucoup

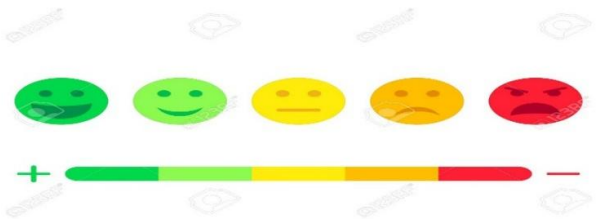
3 Ressens-tu que tes problèmes ont une influence dans ces aspects de ta vie ? Plusieurs réponses possibles

- ☐ ton sommeil
- ☐ ton appétit
- ☐ ta fatigue
- ☐ ta bonne humeur
- ☐ ton stress
- ☐ tes maladies physiques
- ☐ tes embrouilles avec des amis

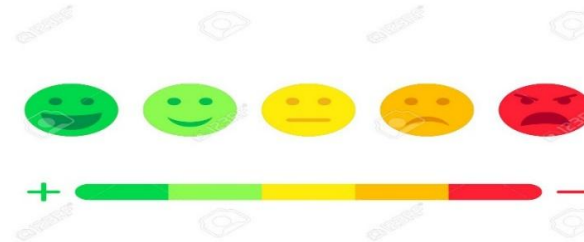
4 Comment te sens tu par rapport tes relations sociales/ Travail/ Ecole :



5 Comment te sens tu par rapport tes relations amicales ?



6 Comment te sens-tu généralement dans tes relations amoureuses ?



7 Comment évalues-tu la prise en charge par le SAA/SAMIE ?

- ☐ Excellente
- ☐ Bon
- ☐ Médiocre
- ☐ Mauvaise

8 Quels aspects de la prise en charge trouves-tu les plus utiles ? (Sélectionne tout ce qui s'applique)

- ☐ Soutien psychologique
- ☐ Aide à l'intégration sociale
- ☐ Activités de groupe
- ☐ Suivi personnalisé
- ☐ Aide pour les papiers
- ☐ Aide pour le logement
- ☐ Aide financière
- ☐ Autre

9 Quels aspects de la prise en charge trouves-tu plus faibles ? (Sélectionne tout ce qui s'applique)

- ☐ Soutien psychologique
- ☐ Aide à l'intégration sociale
- ☐ Activités de groupe
- ☐ Suivi personnalisé
- ☐ Aide pour les papiers
- ☐ Aide pour le logement
- ☐ Aide financière
- ☐ Autre

10 Sur une échelle de 1 à 10, à quel point te sens-tu soutenu(e) par le service ?

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	☐	

11 Est-ce que tu te sens écouté et respecté par les personnes de l'équipe ?







+-

Aimerais-tu dire autre chose ?
